# departement DES DEUX-SEVRES

# Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

S

SEANCE DU 10 mai 1996

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 13 MAI 1996

Centre d'Athlétisme : Appel d'offres pour la 2ème tranche des travaux

[Annexe]

#### Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

#### **Présents:**

#### Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES.

#### Conseillers:

Mme Maryse ROUZIÈR, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDÉ, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

## **Excusés**:

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

DELIBERATION D96151

Centre d'Athlétisme : Appel d'offres pour la 2ème tranche des travaux

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Afin d'assurer la réalisation de la 2ème tranche du CENTRE D'ATHLETISME il est nécessaire d'envisager :

- la modification de l'éclairage du Stade d'Athlétisme ;
- la réalisation d'un W.C. Handicapés et d'un local matériel.

En conséquence un appel d'offres va être lancé.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation établi par les Services Municipaux ;
- autoriser M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ;
- autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir.

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget 1996.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

Ordre du jour